

Graphies du provençal ?

Il m'arrive encore de me faire titiller sur les questions de graphie du provençal...

La meilleure graphie ? Je me refuse à porter une réponse univoque. Tout dépend de la position de l'utilisateur, qu'il soit lecteur éventuel ou écrivain.

J'ai consacré un ouvrage fourni aux textes en provençal proposés aux lecteurs de la presse varoise, entre le Second Empire et l'avant-guerre de 1914. Le lectorat auquel on s'adresse alors est donc celui d'une population grandement alphabétisée en français, mais dont le provençal demeure la langue quotidienne. C'est un lectorat qui ne relève d'aucune chapelle provençaliste, si tant est qu'il les connaisse. Lire le provençal de ces journaux ne passe pas par des codes élaborés en dehors des codes français, que ce soient les codes mistraliens ou les codes des premiers disciples d'Honorat. La quasi totalité des textes utilisent une graphie qui note la prononciation à la française, par exemple « ouu, aou, éou », et qui maintient des signes grammaticaux non prononcés, comme les « s » des pluriels, auxquels le lecteur est habitué par sa scolarisation. Rien donc qui puisse déconcerter le lecteur, et c'est naturellement ce que cherchent les journaux. Cette graphie accessible à tous n'a en rien empêché le déclin irréversible de la langue, quand la première génération vraiment scolarisée, à partir des années 1880, ne l'a plus transmise aux enfants. C'est dire que le lien entre graphie et santé de la langue n'a rien d'évident. Après 1914, nous n'avons plus dans les journaux français, comme c'était le cas dans les cinquante années précédentes, un provençal « sérieux » qui à l'occasion traite de politique ou de religion. Nous passons à l'étape du billet essentiellement

humoristique, soigneusement rédigé en graphie mistralienne, et qui n'est plus qu'un supplément d'âme dans l'océan du français. Aussi respectée que soit la figure de Mistral, (et aussi ignorée de fait que soit son œuvre), le lectorat populaire ne trouve pas dans cette graphie, qui se veut en dignité, matière à perpétuer l'usage quotidien de la langue. Le provençal écrit devient l'apanage d'une secte d'initiés, qui se présente comme la dispensatrice de la Norme, pour une langue qui ne relève d'aucun pouvoir d'État. Or, on le sait bien, en l'absence d'une norme d'État, la victoire d'une graphie et d'une façon de considérer la langue, dans son lexique, dans sa spécificité, ne peut être celle d'un mouvement culturel que si celui-ci, comme en Catalogne par exemple, se greffe sur un véritable mouvement politique et social. Ce n'était pas le cas en Provence. La généralisation de la graphie mistralienne dans les textes présentés à un public de non spécialistes n'a pu entraîner dans ce public la conscience d'une nécessaire bataille pour défendre la langue en perdition. Le succès de la normalisation graphique du catalan et de son adoption par de prestigieuses structures culturelles et politiques va inciter quelques provençalistes à se tourner de ce côté, en liaison avec leurs homologues languedociens. On va appliquer au provençal quelques normes catalanes qui apparaissent renouer avec l'antique graphie médiévale du provençal. L'entreprise était périlleuse. Elle rompait avec la simplicité de lecture de la graphie mistralienne, qui unissait au recours à la graphie française la suppression des signes étymologiques non prononcés et l'abandon de la graphie française des diphtongues (aou > au) : C'est dire qu'à part la compréhension de la notation des dites diphtongues, le lecteur ne rencontrait aucune difficulté à lire la graphie mistralienne, à condition qu'il soit provençalophone. (Par contre la lecture à la française du provençal mistralien par un lecteur non

provençalophone aboutit à une catastrophe dans l'oralité : le *au* mistralien était par exemple prononcé à la française. C'est dire que ces premières et très isolées tentatives d'appliquer au provençal les normes médiévales restaurées, mâtinées de normes catalane, telles que les définit dans les années Trente le languedocien Alibert, ne pouvaient engendrer l'incompréhension, si par hasard elles sortaient du ghetto des spécialistes et approchaient le grand public.

Au lendemain de la guerre de 1939-1945, un mistralisme toujours triomphant dans les cénacles associatifs, et jouissant de la bienveillance officielle, n'eut aucun mal à tenir à distance ces velléités de retour à la graphie classique, que portèrent alors, dans les années Cinquante et Soixante, les premiers disciples provençaux de Robert Lafont. Mais cette hégémonie mistralienne ne modifia en rien la triste réalité d'une langue de moins en moins parlée, et dont l'écriture ne touchait que des cénacles associatifs. La donne changea avec la mutation culturelle engendrée par la secousse de 1968, et l'apparition d'une conscience occitaniste dans une frange non négligeable de la jeunesse intellectuelle, petite bourgeoise certes, mais liée familialement à une vraie réalité populaire. On assiste donc à l'adhésion de jeunes adultes qui veulent retrouver ou récupérer la langue qu'on ne leur avait pas transmise, mais qui se détournent de l'académisme mistralien, conformiste, pour ne pas dire conservateur au plan culturel et social. La graphie dite classique va donc devenir pour elle la norme, et c'est dans cette graphie qu'ils réapprennent la langue et s'essayent à l'écrire. On assiste alors à une dialectique complexe entre les derniers locuteurs naturels de la langue, absolument décontenancés par la « nouvelle » graphie et l'enthousiasme quasiment nationaliste des nouveaux occitanistes. Le tout à l'effacement des cénacles mistraliens.

Il est évident pour cette graphie que le problème se posait au niveau de l'apprentissage. Une personne qui n'a jamais appris la graphie mistralienne peut tant bien que mal la lire. Une personne qui n'a jamais appris la graphie occitane ne peut pas la lire.

Je passe sur les guerres picrocholines déclenchées par certains tenants de la graphie mistralienne, cautionnés par les rectorats académiques, qui ne demandaient pas moins que l'interdiction de la graphie classique dans l'enseignement public. On trouvera sur ce blog un écho de cet épisode pénible. Aujourd'hui, la tolérance semble s'être installée dans une coexistence relativement pacifique. La graphie mistralienne l'emporte en Provence dans les recours administratifs (bulletins de conseils généraux ou de municipalités, plaques de rues ou d'entrées des communes). La graphie classique dite occitane s'est implantée dans une couche d'âge de créateurs et d'enseignants marquée plutôt à gauche, et elle est pratiquée par leurs élèves, qui bien souvent l'apprennent en apprenant une langue qu'ils n'avaient pas reçue de famille. C'est dire qu'il n'est pas possible, comme je l'indiquais en introduction, de répondre de façon univoque à la question de la graphie.

Il n'existe en Provence aucun organisme officiel, aucune académie, qui puissent légitimer et imposer l'usage d'une graphie. A chacun de se débrouiller... Pour mon compte, ayant réappris la langue dans la graphie classique, cette graphie est ma préférée lorsque j'écris. Je peux lire naturellement sans aucun problème un texte en graphie mistralienne. Mais j'ai du mal à l'écrire, et je dois avoir recours à des correcteurs amicaux lorsque je publie dans des revues provençalistes.

J'avoue que j'ai aussi un faible pour les bonnes vieilles graphies « patoisantes », parce que, dans leur souci de notre au plus près la prononciation (à la française), j'y retrouve une vérité qui me renvoie à la langue de mes grands parents.